

# Institutions en charge de l'eau en France

**ONEMA**

Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques

**CNE**

Comité National de l'Eau

**Ministères**

**6 Agences de l'Eau**

1 agence par district hydrographique

**EPTB**

Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

**Collectivités territoriales**  
Conseils régionaux, Conseils généraux

**140 Commissions Locales de l'Eau**

1 CLE par bassin ou sous-bassin hydrographique

**Collectivités locales**  
Communes, Syndicats de communes, Agglomérations

**Services Publics Locaux**

Production et distribution d'eau potable, Assainissement

**Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques**  
**Etablissement public de l'Etat dépendant du ministère de l'environnement**

<http://www.onema.fr>

**Direction de l'action scientifique et technique**

**Développement de connaissances sur l'eau  
et les milieux aquatiques.  
Partenariat scientifique, formation...**

**Direction de l'information sur l'eau**

**Pilotage du Système d'Information sur l'Eau  
BDDs sur Eaux souterraines, Eaux littorales,  
Services publics Eau et Assainissement...**

**Direction du contrôle des usages**

**Police de l'eau**

**Conseil d'Administration**  
**Représentants de l'Etat**  
**Directeurs Généraux des 6 Agences de l'Eau**  
**Représentants du CNE**  
**désignés par arrêté ministériel**

**Conseil Scientifique**  
**Membres désignés par arrêté ministériel**

Comité National de l'Eau  
Organisme consultatif du ministère de l'Environnement

<http://www.comitenationaldeleau.fr>

Le CNE donne des avis sur:

- les grands orientations de la politique de l'eau
- les projets d'aménagement et de répartition des eaux au niveau national et régional
- les projets de textes législatifs et réglementaires

156 représentants nommés par arrêté ministériel

- Collectivités: locales et territoriales
- Usagers: industriels, agriculteurs, associations de consommateurs et environnementales
- Etat et établissements publics: ministères, présidents des comités de bassin

**Agence de l'Eau**  
**Etablissement public de l'Etat**  
**doté de l'autonomie financière et de la personnalité morale**  
**sous tutelle des ministères de l'environnement et des finances**

L'agence de l'Eau agit au niveau de son district hydrographique:

- une utilisation rationnelle des ressources en eau
- la lutte contre la pollution de l'eau
- la protection des milieux aquatiques

L'agence de l'Eau élabore, met en oeuvre et suit la mise en oeuvre du Schéma Directeur d'Aménagement Général des Eaux (SDAGE = RBMP). Elle coordonne le SDAGE avec les SAGE.

- L'agence de l'eau perçoit des redevances par la facture des usagers. Le montant de ces redevances permet:
- l'aide financière aux collectivités locales, industriels et agriculteurs
  - l'acquisition de zones humides à des fins de protection

**Conseil d'Administration**  
Organe décisionnel (vote du budget...)  
Membres nommés par et parmi les membres du comité de bassin

**Direction Générale**  
Organe exécutif  
Fonctionnaires

**Conseil scientifique**  
Membres nommés par le comité de bassin

**Comité de Bassin**  
Organe délibératif  
Membres nommés par décret préfectoral

- Collectivités: territoriales et locales

-- Usagers: industriels, agriculteurs, associations de consommateurs et environnementales  
-- Etat et établissements publics: préfets, ministères, ONEMA, BRGM, IRSTEA, ARS...

Ex: Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée  
Associations de consommateurs: CFDT, UNAF, UFC Que Choisir  
Associations environnementales: WWF, FNE  
Les associations doivent être agréées et sont sous-représentées !!!!

**Commissions Territoriales**  
Membres du comité de bassin - Débat et échanges

**Commissions géographiques**  
Membres du comité de bassin + ... - Information

**Commission Locale de l'Eau**  
**Instance locale de concertation créée par arrêté préfectoral**

**La CLE élabore, met en oeuvre et suit la mise en oeuvre du**  
**Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)**

**Le SAGE concerne une unité hydrographique:**  
**-- un cours d'eau et son bassin versant**  
**-- un aquifère**

**Représentants nommés par décret préfectoral**  
**50% collectivités: locales et territoriales, EPTB, services publics locaux**  
**25% usagers: industriels, agriculteurs, riverains, pêcheurs, associations de consommateurs et environnementales**  
**25% Etat et établissements publics: préfectures, ministères, ONEMA**

Services Publics Locaux  
Production et distribution de l'eau potable + Assainissement  
Compétence des collectivités locales

Gestionnaire du Service Public Local

Service Eau et Assainissement de la collectivité locale  
Contrôle du gestionnaire privé ou public

DSP  
Délégation de Service Public  
SA à capitaux 100% privés (ex: Veolia)

SEM  
Société d'Economie Mixte  
SA à capitaux publics et privés  
CA: actionnaires publics et privés

SPL  
Société Publique Locale  
SA à capitaux 100% publics  
CA: actionnaires (= collectivités locales)  
[ + consultation de la société civile ]

Régie publique à autonomie financière  
et personnalité morale  
Etablissement Public Industriel et Commercial  
CA: collectivité locale majoritaire + représentants des usagers  
choisis par la collectivité locale + représentants des travailleurs  
Directeur responsable de l'EPIC

Régie publique à autonomie financière  
Service intégré mais budget annexe  
Assemblée délibérante de la collectivité locale  
+ conseil d'exploitation consultatif avec représentants des usagers  
choisis par la collectivité locale

Commission Eau et Assainissement de la collectivité locale  
constituée d'élus de la collectivité locale  
Rôle consultatif

Commission de Contrôle Financier  
constituée d'élus de la collectivité locale  
Rôle consultatif

Commission Consultative des Services Publics Locaux  
constituée d'élus de la collectivité locale (majoritaires) et de  
représentants des usagers (choisis par la collectivité locale)  
Rôle consultatif  
Avis annuel sur la qualité et le prix du service  
Avis sur le changement du mode de gestion

Commission Technique Paritaire  
constituée d'élus de la collectivité locale et de représentants des travailleurs  
Idem CCSPL

**STAKEHOLDERS**  
parties prenantes

**FP2E**  
**Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau**

Porte-parole des entreprises privées assurant la gestion  
des services Eau et Assainissement en France.  
Membre de Eureau, IWA, Aquafed

<http://www.fp2e.org>

Suez-Lyonnaise des Eaux  
Veolia Eau  
Saur  
Nantaise des Eaux (filiale de GESSENWASSER)  
....

**FNCCR**  
**Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies**

Force de proposition pour la législation et la  
réglementation applicables aux services publics locaux.

<http://www.fnccr.asso.fr>

Elus responsables de services publics locaux:  
Anne LeStrat (régie Eau de Paris)  
Louis Pouget (commission Eau - Montpellier)  
André Santini (SEDIF)

**PFE**  
**Partenariat Français pour l'Eau**

Plateforme d'échanges sur la gouvernance et  
la gestion de l'eau en France et dans le monde.

<http://www.partenariat-français-eau.fr>

Etat et établissements publics:  
5 ministères, ONEMA, agences de l'eau, AFD  
Acteurs économiques: FP2E, SWELIA, BRL...  
ONG, associations: Coalition Eau, Cercle Français de l'Eau...

**Cercle Français de l'Eau**

Interlocuteur des pouvoirs publics pour l'élaboration  
et la mise en oeuvre de la politique de l'eau.

<http://www.cerclefrançaisdeleau.fr>

Collectivités territoriales: AMF, ADF, ARF, FNCCR...  
Institutions: comités de bassin des agences de l'eau  
Professionnels: FNSEA, EDF, FP2E...  
président: Jean Launay (député PS)  
directeur général: Pierre Victoria (PS, directeur dd de Veolia)